



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Caen, le 1^{er} juillet 2020

UNE PERFORMANCE 2019 SOLIDE PERMETTANT DE FAIRE FACE À LA SITUATION EXCEPTIONNELLE DE L'ANNÉE 2020

(1^{er} janvier 2019 / 31 décembre 2019)

En 2019, Agrial a poursuivi son développement et réalise un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros, en hausse de 4,3%, tandis que l'EBE du Groupe s'établit à 226 millions d'euros, en augmentation de 6,1%. Ces résultats démontrent la stabilité et la résilience du modèle coopératif d'Agrial, basé sur la complémentarité de ses activités agricoles et agroalimentaires et sa présence tout au long de la chaîne de valeur, de l'agriculteur au consommateur. Cette performance a permis de voter un retour aux adhérents de 12 millions d'euros lors de l'Assemblée générale du Groupe, soit près du quart du résultat net du Groupe (52 millions d'euros).

« Même si nos résultats solides depuis plusieurs années et l'équilibre que nous apporte notre modèle multi-spécialiste nous rendent plus résilients, nous devons malgré tout poursuivre nos efforts car l'impact de cette crise sera durable et de nombreux défis restent devant nous. Face à ces enjeux, je suis pleinement convaincu que notre ancrage coopératif et nos racines agricoles seront des atouts : gérer l'incertitude et les aléas fait partie de notre ADN, nous saurons nous adapter aux changements et tirer parti des évolutions des habitudes de consommation. » a commenté Arnaud Degoulet, Président d'Agrial.

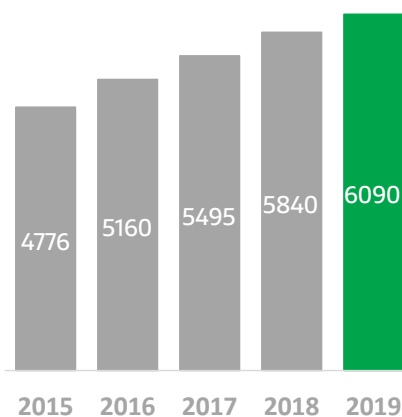
« Je tiens avant tout à saluer la mobilisation sans faille de tous les salariés d'Agrial durant cette situation exceptionnelle. Cet engagement de chacun nous a permis de préserver l'essentiel : continuer à approvisionner nos agriculteurs-adhérents, à faire tourner les usines et à acheminer nos produits afin de nourrir la population. Pour autant, les impacts financiers sont significatifs pour nos activités. Pour préserver la pérennité de la Coopérative et donc à la fois les débouchés de nos agriculteurs-adhérents et l'emploi de nos collègues, nous devons être proactifs : un plan d'économie est d'ores et déjà mis en œuvre, incluant notamment la réduction de charges fixes et le décalage ou la révision de certains investissements. D'un naturel optimiste, nous restons persuadés que nous aurons des cartes à jouer encore plus qu'hier grâce à notre maîtrise de la chaîne de valeur, à nos produits français et à notre modèle coopératif solide. » a déclaré Ludovic Spiers, Directeur général d'Agrial.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2019

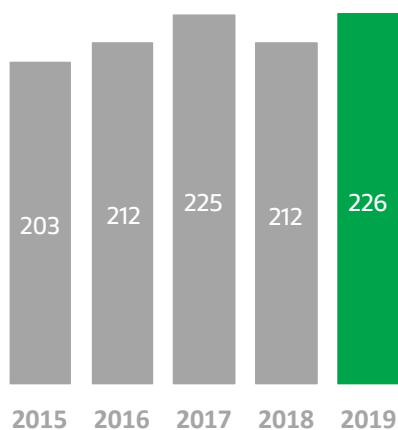
La croissance du chiffre d'affaires s'explique en 2019 par une croissance organique significative (+2,4%), principalement portée par un fort développement de nos marques, représentant désormais plus d'un tiers de notre chiffre d'affaires agroalimentaire. La croissance externe s'élève quant à elle à +1,9% grâce notamment à l'intégration réussie du cidrier britannique Aston Manor et du fromager allemand Rotkäppchen, acquis en 2018.

- La branche Légumes et Fruits frais revient à un niveau de contribution satisfaisant, après une année 2018 affectée par des conditions climatiques très pénalisantes en 4^{ème} gamme. Une meilleure qualité des matières premières, plus particulièrement pour la salade 4^{ème} gamme, et des cours favorables sur les pommes de terre et les carottes ont permis à la branche de dégager une bonne performance en 2019.
- La branche Lait progresse quant à elle grâce notamment à une bonne performance de l'ultra-frais et un marché des commodités laitières (mozzarella, caséine, poudre) porteur, permettant un prix du lait hausser.
- La branche Viandes réalise de nouveau une bonne année 2019, portée en particulier par le développement des produits de boucherie et de charcuterie premium.
- Si la branche Boissons voit sa rentabilité se rétracter sur les marchés français et américains, l'intégration d'Aston Manor au Royaume-Uni se déroule positivement et représente un vrai motif de satisfaction cette année.
- Enfin, la branche Agricole réalise une année satisfaisante, proche de l'année 2018, grâce à une bonne moisson d'été et au lancement réussi de la nouvelle enseigne de magasins LaMaison.fr.

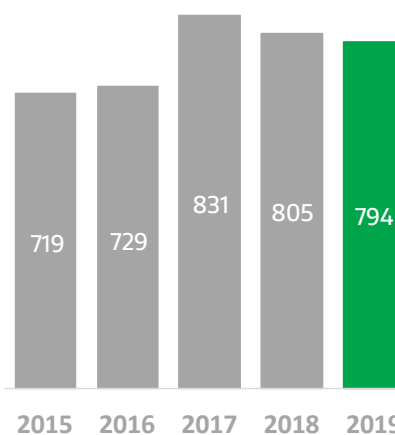
CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)



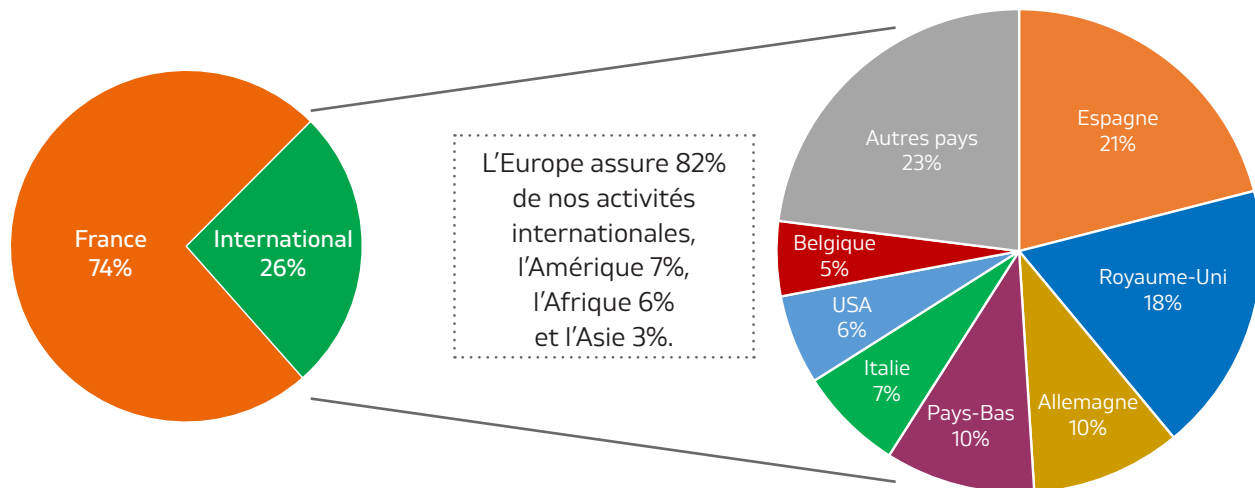
EBE (M€)



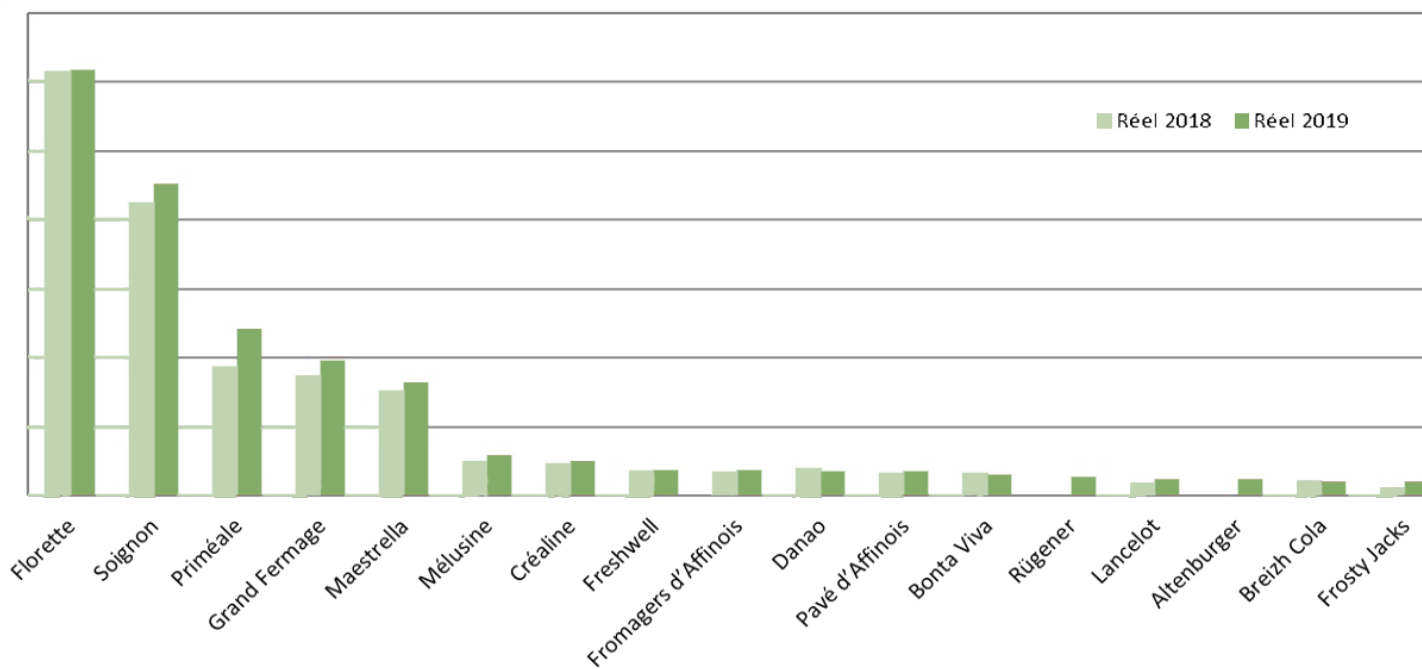
DETTE (M€)



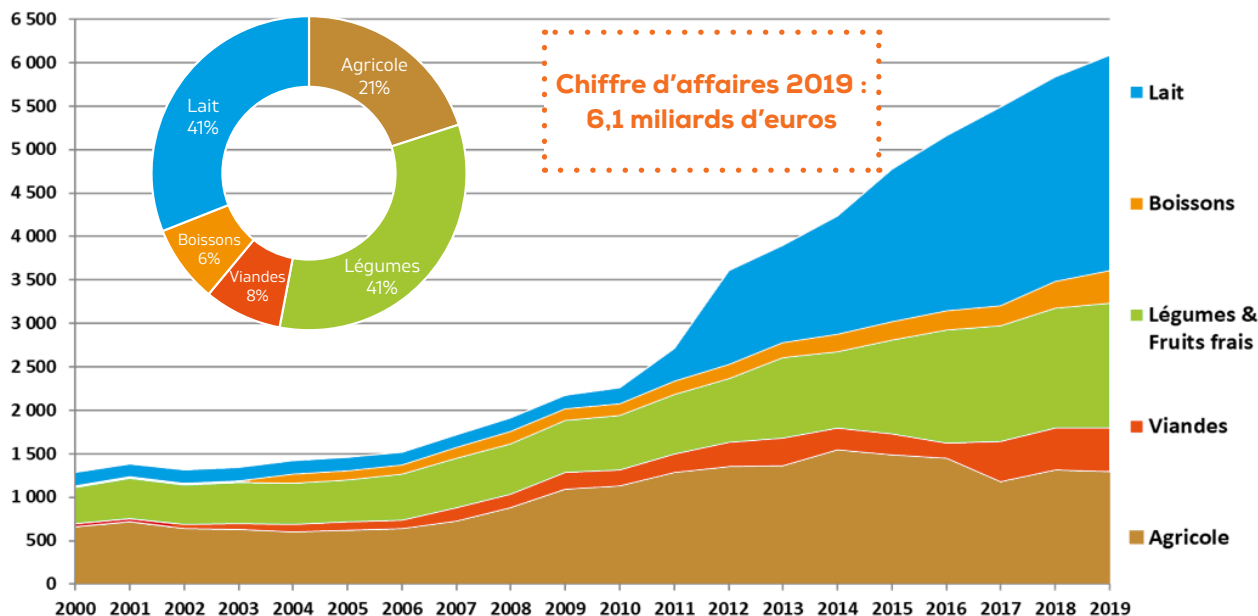
UN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL PRINCIPALEMENT EUROPÉEN



UNE PROGRESSION DE TOUTES NOS PRINCIPALES MARQUES



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE PAR BRANCHES D'ACTIVITÉS



• BRANCHE AGRICOLE

Les dérèglements climatiques et les contraintes réglementaires ont de nouveau impacté la performance des exploitations agricoles en 2019 : si la moisson d'été a été très satisfaisante, l'automne a en revanche été beaucoup plus compliqué. Dans cette période de mutation profonde, Agrial investit dans la professionnalisation des équipes, la compétitivité des offres et la proximité des magasins ; une stratégie qui renforce l'accompagnement technique et économique des adhérents en proposant des solutions innovantes, adaptées et performantes.

9 380 AGRICULTEURS-ADHÉRENTS
PRODUCTEURS DE CÉRÉALES

2 820 AGRICULTEURS-ADHÉRENTS
ÉLEVEURS DE BOVINS

700 AGRICULTEURS-ADHÉRENTS
MULTIPLICATEURS DE SEMENCES

3 000 SALARIÉS

1,3 MDE DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2019



• BRANCHE LAIT

Avec un marché mondial des produits laitiers dynamique et un redressement des cours de la protéine, la conjoncture laitière a été plutôt favorable en 2019, permettant une revalorisation du prix du lait. Dans ce contexte, la branche Lait a réalisé une année en nette progression grâce au développement commercial de ses marques et l'amélioration de sa performance industrielle, permettant de poursuivre la structuration engagée.

3 400 AGRICULTEURS-ADHÉRENTS EN LAIT DE VACHE CONVENTIONNEL

600 AGRICULTEURS-ADHÉRENTS EN LAIT DE CHÈVRE

295 AGRICULTEURS-ADHÉRENTS EN LAIT DE VACHE BIO

5 200 SALARIÉS

2,5 MD€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2019

RECONSTRUCTION DE LA FROMAGERIE DE LUÇON, TOUCHÉE PAR UN IMPORTANT INCENDIE EN FÉVRIER 2020

Détruite en grande partie par un incendie le 14 février dernier, la fromagerie de Luçon (85) sera reconstruite à horizon 2022. Ce projet de reconstruction permettra de développer et spécialiser le site sur la fabrication de mozzarella (fromage à pizza), en complémentarité avec la fromagerie d'Herbignac (44). Cette reconstruction s'inscrit dans une logique de préservation des emplois sur le territoire de Luçon, sans licenciement (130 CDI). Les capacités de production de l'usine de Luçon seront portées à 24 000 tonnes de mozzarella (contre 16 000 tonnes auparavant), représentant une collecte de 200 millions de litres de lait, soit l'équivalent de la production laitière de 350 agriculteurs adhérents à la Coopérative. L'investissement envisagé pour la reconstruction, d'un montant d'une quarantaine de millions d'euros, sera pour partie pris en charge par les assurances dans le cadre du sinistre. Le reste sera assumé par l'entreprise et nécessitera également la recherche d'aides publiques.

• BRANCHE LÉGUMES ET FRUITS FRAIS

En 2019, la branche Légumes et Fruits frais a réalisé une année satisfaisante, tant en ce qui concerne les productions des adhérents que le développement commercial des différentes marques et activités. De nombreux projets structurants ont vu leur concrétisation cette année, à l'image du lancement de la gamme « Agrilogique », renforçant la dynamique de progrès de la branche à horizon 2025.

PRIORISATION DES ACTIVITÉS DE LA BRANCHE LÉGUMES ET FRUITS FRAIS SUR 4 MARCHÉS CLÉS EN EUROPE

Acteur majeur du marché de la 4^{ème} gamme en Europe avec la marque Florette, la branche Légumes et Fruits frais d'Agrial a conforté début 2019 son implantation au Royaume-Uni en faisant l'acquisition de la société Angflor Ltd., entreprise innovante de production de salades basée près de Colchester dans l'Essex. Par ailleurs la branche a cédé ses activités suisses et italiennes au groupe agroalimentaire espagnol GAC (Grupo Alimentario Citrus). Dans le cadre du plan Horizon 2025, Agrial décide ainsi de concentrer son développement sur le marché de la 4^{ème} gamme autour de 4 pays prioritaires : la France, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

160 AGRICULTEURS-ADHÉRENTS PRODUCTEURS DE LÉGUMES

826 000 TONNES DE LÉGUMES COMMERCIALISÉES

11 300 SALARIÉS

1,4 MD€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2019

• BRANCHE BOISSONS

La branche Boissons a connu un développement contrasté en 2019. En France, elle poursuit sa démarche volontariste de repositionnement des marques et d'innovation, dans un marché du cidre toujours compliqué. À l'international, si l'intégration réussie de la filiale britannique Aston Manor représente un vrai motif de satisfaction, les activités outre-Atlantique ont en revanche connu une année difficile.

600

**AGRICULTEURS-ADHÉRENTS
PRODUCTEURS DE POMMES À
CIDRE**

122 000

**TONNES DE POMMES
COLLECTÉES**

1 100

SALARIÉS

365 M€

**DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2019**



• BRANCHE VIANDES

Dans un contexte mouvementé, la branche Viandes réalise une belle performance en 2019, illustration de la pertinence de sa stratégie axée sur les produits haut de gamme issus d'un savoir-faire authentique. La construction de dynamiques de filières au cœur des travaux des équipes amont comme aval permet de proposer des offres différenciantes, en phase avec les attentes des consommateurs.

▶ ACQUISITION DES SOCIÉTÉS DE CHARCUTERIE LA BRESSE ET SIBERT

Après un nouvel élan impulsé par les acquisitions des sociétés Brient en 2017 et Tallec en 2018, Agrial a acquis les sociétés La Bresse et Sibert fin 2019, marquant une nouvelle étape dans le développement de la branche Viandes d'Agrial. L'objectif est de poursuivre la construction d'une branche Viandes constituée de PME dotées d'un savoir-faire reconnu et proposant des produits de qualité premium. Situés dans l'Ain, à proximité de Bourg-en-Bresse pour la première et à proximité de Lyon pour la seconde, ces entreprises sont spécialisées dans la fabrication et la commercialisation de produits de charcuterie cuite tels que le boudin noir, le jambon, les produits de tête et les andouillettes. En 2018, le chiffre d'affaires consolidé des 2 entités a avoisiné 20 millions d'euros pour un effectif de 130 salariés.

380

**AGRICULTEURS-
ADHÉRENTS
PRODUCTEURS DE PORCS**

170

**AGRICULTEURS-
ADHÉRENTS ÉLEVEURS
DE VOLAILLES**

50

**AGRICULTEURS-
ADHÉRENTS
PRODUCTEURS D'OEUFS**

1 100

SALARIÉS

487 M€

**DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2019**

MARQUES ET PRODUITS : VERS DES FILIÈRES VALORISANTES ET PORTEUSES DE SENS

Chez Agrial, nous avons à cœur d'impliquer toute l'entreprise dans une démarche de filières, en proposant des produits bons et sains, fruits du savoir-faire conjoint de nos agriculteurs-adhérents et de nos équipes, pour que nos clients et consommateurs le ressentent au travers de nos marques. Cette vision de filière irrigue également notre projet d'entreprise et fédère l'ensemble des acteurs de notre Coopérative, adhérents et salariés.

QUELQUES EXEMPLES MARQUANTS EN 2019 :

DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS POUR 25 000 TONNES DE POMMES DES AGRICULTEURS-ADHÉRENTS D'AGRIAL

L'année 2019 représente une illustration concrète du travail entrepris par la branche Boissons pour se développer en plaçant la valorisation des productions des adhérents au cœur de ses réflexions. L'intégration réussie d'Aston Manor, premier cidrier indépendant du Royaume-Uni acquis en 2018 et le développement de la nouvelle recette de Danao, sans sucres ajoutés et confectionné avec des pommes de la Coopérative, ont ainsi permis de valoriser plus de 25 000 tonnes de pommes des adhérents, soit plus de 20% de la collecte 2019.

LANCEMENT D'AGRILOGIQUE : UNE GAMME DE LÉGUMES SANS RÉSIDUS DE PESTICIDES

Agrilogique est une démarche unique rendue possible grâce au travail conjoint des agriculteurs et de l'ensemble des équipes de la branche Légumes et Fruits frais dans le développement de pratiques agricoles toujours plus vertueuses. Les agriculteurs Agrilogique sont accompagnés et conseillés dans leurs méthodes et techniques culturales par les équipes agronomiques de la Coopérative. Ensemble, ils travaillent main dans la main pour innover et développer de nouvelles pratiques agricoles toujours plus efficaces et respectueuses de l'environnement. Les premières références de produits Agrilogique sont commercialisées depuis l'automne 2019 sous la marque Priméale Gourmet (navets, carottes, poireaux et pommes de terre) et depuis le début 2020 en 4^{ème} gamme avec Florette (salades).

TRÈS BON DÉMARRAGE POUR LA MARQUE DE PRODUITS LAITIERS « LES 300&BIO »

Fruit du travail conjoint des adhérents lait bio et des équipes de la Coopérative, notre marque Les 300&bio, a poursuivi sa croissance forte pour sa 2^{ème} année d'existence et se développe sur les marchés de l'ultra-frais et des fromages bio. Le clip vidéo musical tourné par 150 adhérents et leurs familles a totalisé plus de 10 millions de vues sur YouTube, permettant d'accroître très rapidement la notoriété de la marque. Enfin la marque a été classée en tête des meilleurs démarrages en matière d'innovations alimentaires bio de l'année 2019 par Nielsen.

LANCEMENT D'UNE GAMME « VOLAILLES FERMILIÈRES DE NORMANDIE » À RUNGIS

Leader du pavillon de la volaille à Rungis, notre filiale Avigros propose plus de 1 500 références à des clients grossistes, volaillers, bouchers-charcutiers-traiteurs et restaurateurs. Depuis quelques mois, Avigros commercialise également des volailles issues de la production d'adhérents d'Agrial autour de la marque « Volailles fermilières de Normandie », en filière Label Rouge sous Indication Géographique Protégée (IGP). Toujours dans cette démarche de filière, l'objectif est de disposer d'une marque forte, valorisant la qualité et la traçabilité des productions des éleveurs adhérents de la Coopérative.

L'HOMME AU COEUR DE NOTRE PROJET D'ENTREPRISE

Qu'ils soient adhérents ou salariés, les hommes et les femmes qui œuvrent pour Agrial au quotidien sont au cœur de notre projet. Ensemble, avec humilité et ambition, ils construisent un modèle coopératif solide et durable, créateur de valeur partagée pour tous, du champ à l'assiette.

QUELQUES EXEMPLES MARQUANTS EN 2019 :

RÉVISION COOPÉRATIVE : UN EXCELLENT RESPECT DES PRATIQUES COOPÉRATIVES POUR AGRIAL

Conformément à ce qui est exigé pour toutes les coopératives, un organisme indépendant a audité les pratiques de gouvernance (révision coopérative) d'Agrial. Au-delà de la stratégie économique et financière ou des questions de gestion, le diagnostic posé permet d'interroger le projet d'entreprise, la vision stratégique et politique, l'organisation de la vie coopérative et ses instances, ainsi que la vitalité démocratique. Une restitution de l'ensemble de cette analyse a ensuite été réalisée par les auditeurs directement auprès du Conseil d'administration d'Agrial en mars 2019 et a mis en avant une excellente situation de conformité de notre modèle. La conclusion du rapport est la suivante : « La Coopérative Agrial respecte les principes coopératifs d'un outil collectif au service de l'intérêt général de ses associés coopérateurs, avec une implication forte du Conseil et des équipes de direction dans la gouvernance ».

PLUS DE 320 ÉLUS FORMÉS ET TOUJOURS PLUS ACTEURS DU PROJET COOPÉRATIF

Représentant les régions et les métiers des adhérents, les 600 élus la Coopérative sont un maillon essentiel du modèle d'Agrial et constituent des relais d'information et d'animation du projet coopératif sur le terrain, au plus près des adhérents. C'est la raison pour laquelle la formation des élus a été l'une des actions-clés de l'année, avec pas moins de 35 sessions organisées en région permettant de former plus de 320 élus sur la gouvernance et l'organisation d'Agrial.

LES CIRCUITS COURTS À GRANDE ÉCHELLE



80 %

des matières premières que nous transformons sont locales, produites à moins de 200km de nos sites

AGRIAL, ACTEUR PIVOT DE NOS CAMPAGNES



81 %

des salariés français d'Agrial employés en zone rurale dans des villes de moins de 10 000 habitants

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ



- 18 %

d'accidents du travail en 2 ans

PRÈS DE 1 500 JEUNES AGRICULTEURS-ADHÉRENTS ACCOMPAGNÉS EN 2019

Le renouvellement des générations d'adhérents et d'élus est l'un des fondements de la stratégie Horizon 2025, pour construire la Coopérative de demain et d'après-demain. C'est pourquoi Agrial a accompagné près de 1500 jeunes adhérents dans leur projet d'installation en 2019, pour un montant total de 1,7 million d'euros d'aides. Cet accompagnement des jeunes agriculteurs avait d'ailleurs été repensé en profondeur en 2018 par les membres de la commission jeunes et est désormais baptisé le «plan Agriboost», permettant de mieux faire comprendre en interne comme en externe l'engagement d'Agrial en faveur de l'installation des jeunes et du renouvellement des générations d'agriculteurs.

AGRIAL EST LA PREMIÈRE COOPÉRATIVE AGRICOLE À INDEXER LA RÉMUNÉRATION DE SA DETTE SUR SA POLITIQUE RSE

En juillet 2019, Agrial a finalisé avec succès le refinancement de sa dette, d'un montant de 900 millions d'euros. Cet emprunt, conclu pour une durée de 5 ans, est désormais calé sur le calendrier de notre plan stratégique Horizon 2025 et donnera au Groupe la visibilité et la flexibilité financière nécessaires à la poursuite de son développement. Parce que le développement durable est au cœur de son modèle, Agrial a souhaité indexer une partie de la rémunération de sa dette à l'atteinte de plusieurs objectifs RSE à horizon 2025. Ces objectifs concernent en particulier les thématiques de la sécurité au travail, de la réduction des consommations énergétiques, de l'augmentation des ventes de produits phytosanitaires alternatifs à la chimie, du développement des filières d'alimentation animale sans antibiotiques et sans OGM, ainsi que du développement des produits bio.

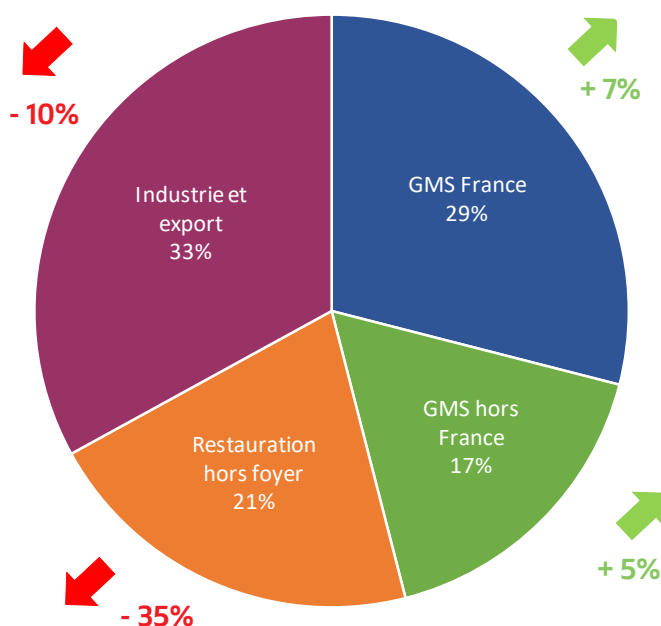


IMPACTS DE LA COVID-19

Si la situation exceptionnelle engendrée par la crise de la Covid-19 a fortement perturbé les secteurs agricole et agroalimentaire, déjà en situation de fragilité, les bonnes performances d’Agrial depuis plusieurs années et la stabilité de notre modèle coopératif nous permettent d’aborder l’année 2020 avec détermination. Depuis le début de la crise, 3 priorités guident l’ensemble des actions et décisions au quotidien : continuer à nourrir la population et accompagner les agriculteurs-adhérents tout en préservant la santé de toutes les équipes.

Malgré la baisse d’activité (magasins agricoles, réseau bars et restaurants et forte baisse de l’export, notamment laitier) et les surcoûts industriels et logistiques liés à la réorganisation des usines qui ont impacté nos performances, la mobilisation exceptionnelle de toute notre Coopérative, adhérents et salariés, a permis de limiter les conséquences de la crise sur nos équilibres économiques.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D’AFFAIRES AGROALIMENTAIRE D’AGRIAL ET IMPACT DE LA COVID-19 PAR RÉSEAU DE DISTRIBUTION ENTRE MARS ET JUIN 2020



7 %
de baisse du chiffre d’affaires agroalimentaire durant le confinement

20 %
de baisse de performance, liée à la baisse d’activité et aux surcoûts industriels et logistiques

À PROPOS D'AGRIAL

Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses agriculteurs-adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions. S'appuyant sur des marques fortes, le Groupe dispose de 150 sites de production implantés dans 11 pays et développe des activités agroalimentaires dans les domaines du lait, des légumes et fruits frais, des boissons et des viandes. Entreprise engagée, Agrial développe une agriculture responsable et performante et propose aux consommateurs une alimentation sûre, saine et savoureuse.

Ensemble, les 12 500 agriculteurs-adhérents et les 22 000 salariés d'Agrial incarnent les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace. En 2019, le Groupe a réalisé 6,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Plus d'infos : www.agrial.com

CONTACT PRESSE

Clément DECORNE - c.decorne@agrial.com - +33 (0)7 60 98 79 69